

guadeloupe



Présomption d'innocence pour tous !

L'UCSA-CGT Guadeloupe affirme que la présomption d'innocence doit être respectée.

En Guadeloupe, une affaire met en cause des journalistes de notre station.

Des médias externes, « au nom du droit à l'information », publient des documents, des affirmations, des dissensions extérieures à notre station mettant en cause certains de nos journalistes.

Ces publications retentissent sur tous les salariés de Guadeloupe la 1^{ère}.

Les salariés de Guadeloupe la 1^{ère} ont, dans l'exercice de leurs fonctions, contact avec le public dont ils se sont toujours montrés proches. La réciproque a été prouvée tout au long des années.

Nous affirmons ici, que le droit à la présomption d'innocence est le même pour tous. Il serait opportun de ne pas poursuivre ce qui s'apparente à un acharnement dont les bénéficiaires sont troubles.

L'UCSA-CGT est aux côtés de tous les salariés de Guadeloupe la 1^{ère}.

Le 12 janvier 2021